



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

AVIS DE CONVOCATION

Bonjour à tous,

L'assemblée générale annuelle (AGA) aura lieu jeudi 22 février 2024 à 19h00. Vous êtes invités à vous joindre à la visioconférence qui sera ouverte à tous. Le lien est inclus dans le courriel et vous sera également partagé sous peu sur la page Facebook de BMX Montréal.

Lors de cette assemblée, il y aura présentation du rapport financier pour l'année 2023 et du rapport d'activités pour l'année 2023. Il y aura des élections pour combler trois (3) postes d'administrateurs au conseil d'administration (CA).

Nous allons également présenter les activités et les prévisions financières pour l'année 2024.

Nous vous attendons en grand nombre.

Cordialement,

Martin Landry

Président

Pour le conseil d'administration de BMX Montréal



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeudi 22 février 2024, à 19h00

Sur la plateforme électronique TEAMS

À partir du lien envoyé aux membres et disponible sur la page Facebook de BMX Montréal

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation du président d'assemblée
3. Désignation du secrétaire d'assemblée
4. Vérification du quorum
5. Vérification de la régularité de l'avis de convocation
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 23 février 2023
8. Rapport des activités de la saison 2023 :
 - 8.1. Mot du président
 - 8.2. Rapport des activités
 - 8.3. Rapport financier
9. Désignation du vérificateur pour l'exercice financier 2024
10. Élection des administrateurs :
 - 10.1. Désignation d'un président d'élection et des scrutateurs
 - 10.2. Période des mises en candidature
 - 10.3. Élection des membres du conseil d'administration
 - 10.4. Dévoilement du résultat du scrutin
11. Affaires nouvelles
 - 11.1. Activités pour saison 2024
 - 11.2. Prévisions financières pour la 2024
12. Levée de l'assemblée



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE JEUDI 23 FÉVRIER 2023 à 19h SUR TEAMS PROCÈS-VERBAL

Présences:

Martin Landry, Sylvain Hudon, Nadine Ouellet, Catherine Hemond, Marie-France Cloutier, Marie-Soleil Dubois, Florent Tisseron, François Detroio, Nancy Miron, Jocelyn Potvin, Kenny Aubé, Julie Lamontagne, Émile Landry, Louis Landry, Geneviève Tondreau, Daniel Gondrin, Guillaume Grondin, Claudia Béland, Alexandre Pratt

1. Ouverture de l'assemblée à 19h07

- Martin Landry présente les membres du conseil d'administration.

2. Désignation du président d'assemblée

Résolution 2023-02-23-01-AGA Élection du président d'assemblée

Il est proposé par Nadine Ouellet et secondé par Marie-France Cloutier que Martin Landry agisse à titre de président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. Désignation de la secrétaire d'assemblée

Résolution 2023-02-23-02-AGA Élection de la secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Martin Landry et secondé par Sylvain Hudon que Nadine Ouellet agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

4. Vérification du quorum

- Nous avons 12 personnes présentes qui ne sont pas dans le CA et 7 membres du CA, donc quorum.

5. Vérification de la régularité de l'avis de convocation

- L'avis de convocation a été envoyé par courriel et publié sur le site internet de BMX Montréal le 7 février 2023, soit 16 jours avant la date de l'AGA, ce qui respecte les délais selon les règlements généraux qui est de 10 jours.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-02-23-03-AGA Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-France Cloutier et appuyé par Nadine Ouellet d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

7. Adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 1 février 2022

Résolution 2023-02-23-04-AGA Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1er février 2022.

Il est proposé par Martin Landry et appuyé par Geneviève Tondreau de dispenser l'assemblée de la lecture du procès-verbal et de l'adopter tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

8. Amendements aux règlements généraux

Résolution 2023-02-23-05-AGA Amendements aux règlements généraux

Il est proposé par Sylvain Hudon et appuyé par Marie-France Cloutier que les règlements généraux soient modifiés de la façon suivante:

Règlements généraux actuels	Règlements généraux amendés
14.1 Les affaires de l'association sont administrées par un conseil d'administration composé d'un minimum de 5 membres.	14.1 Les affaires de l'association sont administrées par un conseil d'administration composé d'un minimum de 5 membres. Un minimum de trois membres devront être des membres du club et être majoritaires.
15.1 Pour être éligible aux postes d'administrateurs, les candidats et les candidates devront être membres du club et être présents à l'assemblée au moment de l'élection ou avoir signifié par écrit leur accord pour être candidat à l'élection.	15.1 Pour être éligible aux postes d'administrateurs, les candidates et les candidats devront être membres du club ou avoir été membres du club et être présents à l'assemblée au moment de l'élection ou avoir signifié par écrit leur accord pour être candidat à l'élection.

Adopté à l'unanimité.

9. Rapport des activités de la saison 2022:

9.1. Mot du président

- Martin Landry nous parle de l'année, de la structure du club.

9.2. Rapport des activités 2022:

- Martin Landry présente le rapport des activités de l'année 2022.

Résolution 2023-02-23-06-AGA Adoption du rapport des activités

Il est proposé par Nancy Miron et appuyé par Jocelyn Potvin que le rapport des activités de l'année soit approuvé.

Adopté à l'unanimité



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

9.3. Rapport financier 2022

- Sylvain Hudon présente le rapport financier pour l'année 2022.

Résolution 2023-02-23-07-AGA Adoption du rapport financier

Il est proposé par Marie-France Cloutier et appuyé par Jocelyn Potvin que le rapport financier de l'année soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

10. Désignation du vérificateur pour l'exercice financier 2023

Résolution 2023-02-23-08-Désignation du vérificateur

Il est proposé par Nadine Ouellet et appuyé par Martin Landry que la vérification des états financiers de l'année à venir soit faite par Marie-Soleil Dubois.

Adopté à l'unanimité.

11. Élection des administrateurs :

11.1. Désignation d'un président d'élection et des scrutateurs

Résolution 2023-02-23-09-AGA Élection du président

Résolution 2023-02-23-10-AGA Élection du scrutateur

Il est proposé par Nadine Ouellet et secondé par Nancy Miron de nommer Martin Landry à titre de président d'élection et scrutateur.

Adopté à l'unanimité

11.2. Période des mises en candidature

- Nadine Ouellet et Marie-France Cloutier proposent Martin Landry qui accepte.
- Sylvain Hudon et Nancy Miron proposent Nadine Ouellet qui accepte.
- Nadine Ouellet et Marie-Soleil Dubois proposent Marie-France Cloutier qui accepte.
- Catherine Hémond et Marie-France Cloutier proposent Florent Tisseron qui accepte.

11.3. Élection des membres du conseil d'administration

Résolution 2023-02-23-11-AGA Mode d'élection des membres

Les personnes nommées plus haut sont élues par acclamation.

Adopté à l'unanimité

12. Affaires nouvelles

12.1. Activités pour la saison 2023

- Martin Landry nous présente quelques activités à venir: 14 semaines de cours du 8 mai au 25 août avec 2 semaines de relâche. Les courses locales seront le vendredi, de même que les cours repris en cas de pluie. Il nous mentionne aussi les dates importantes.



CLUB BMX MONTRÉAL

bmxmontreal.com

12.2. Prévisions financières pour la saison 2023.

- Martin Landry nous présente les prévisions. Nous espérons avoir la même subvention gouvernementale que l'an dernier.

12.3 Période de questions

- Aucune question

13. Levée de l'assemblée à 20h15.

Résolution 2022-02-01-12-AGA Levée de l'Assemblée

- Il est proposé par Nadine Ouellet et appuyé par Martin Landry que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité

Nadine Ouellet

Secrétaire d'assemblée